

Le **TIR**

n°
24
JUILLET
2025

TIERCELET INFO RAPIDE

2020 - 2025 LE BILAN

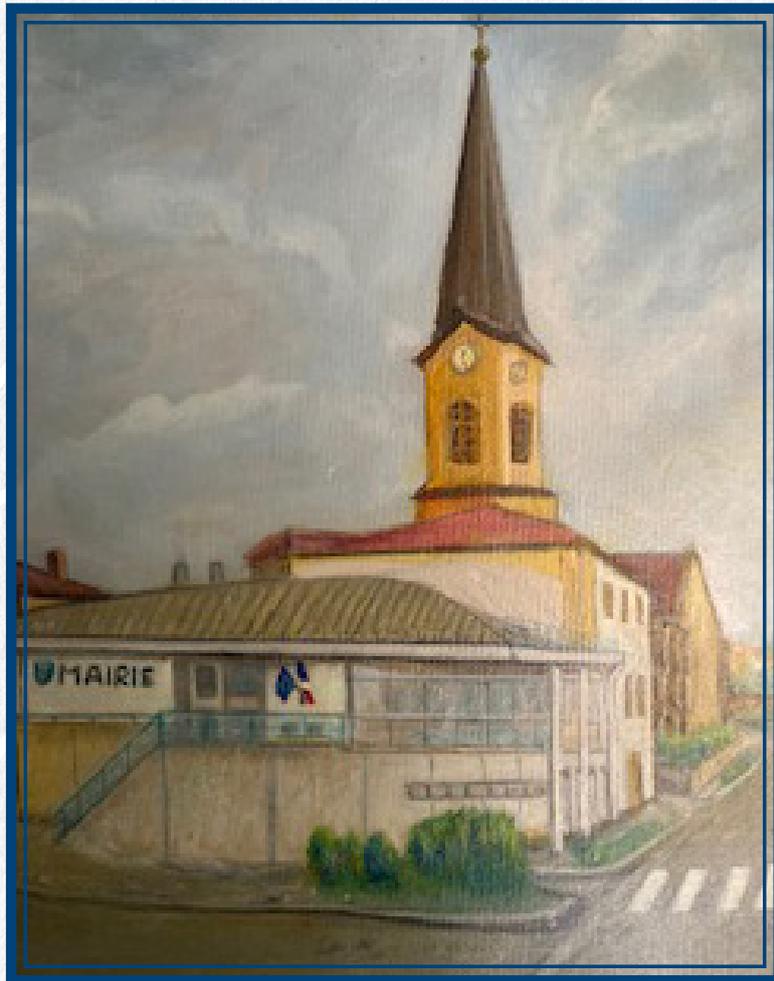


Tableau réalisé par Monsieur CIARRONE Lorenzo,
membre du Groupement Artistique de Tiercelet

M A I R I E D E T I E R C E L E T

12 Rue Émile Zola, 54190 Tiercelet  03 82 89 12 80

Votre mairie vous accueille le Mardi et le Jeudi de 12H30 à 16H et le Mercredi et le Vendredi de 8H30 à 12H

www.tiercelet.fr

É D I T O

Mars 2020, les élections municipales se sont déroulées en plein COVID-19 et confinement.

Dans ces conditions, la mise en place du Conseil Municipal n'a pas pu se faire avant le 28 mai 2020.

Juillet 2025, un peu plus de 5 années se sont écoulées. Mais que s'est-il passé au cours de ces 5 ans ? Le **TIR 24** vous propose de faire le bilan de ces 5 années.

5 ans, c'est long ou c'est court, c'est peu ou c'est beaucoup, tout dépend des situations, tout dépend des contextes. En matière de gestion communale, 5 ans c'est peu au regard de la complexité à mettre les choses en place, c'est peu au regard de la lourdeur administrative.

5 ans, c'est peu de temps, mais cela n'empêche pas de pouvoir faire beaucoup.

« **Faire beaucoup en peu de temps** », voilà une devise qui illustre parfaitement le mandat de l'équipe municipale.

Tout au long de ces 5 années, le **TIR** est entré régulièrement chez vous pour vous informer en toute impartialité. **Ce numéro 24 vous apportera la preuve qu'à Tiercelet « faire beaucoup en peu de temps », ce ne sont pas des paroles l'air, mais bel et bien la réalité des actes.**

Jugez par vous-mêmes.

En 5 ans **près d'une trentaine de réunions du Conseil Municipal** se sont tenues. **99% des délibérations ont été prises à l'unanimité** après des débats et des échanges productifs, avec comme souci majeur de toujours privilégier l'intérêt général des administrés.

La réalisation d'un projet prend du temps et s'étale souvent sur plusieurs années entre la réalisation des études de faisabilité, les appels d'offres, les demandes de subventions et la réalisation du projet en lui-même.

De ce fait, le bilan ne peut pas être présenté chronologiquement mais plutôt par thèmes : **renovation énergétique, sécurité/voirie, bâtiments, écoles, vie communale et associative.**

En matière de travaux, d'investissements, il y a le visible (*chantiers en extérieur au vu de tout le monde*) et il y a l'invisible... (*tout ce qui est fait à l'intérieur, à l'abri des regards et qui n'en est pas moins important*). Alors faisons ensemble le tour du village pour voir tout ce qui a été fait de mai 2020 à juin 2025.

É D I T O 02

R É N O V A T I O N
É N E R G É T I Q U E 03

É C O L E S 03

S É C U R I T É
& V O I R I E 04

B Â T I M E N T S 05

V I E C O M M U N A L E
& A S S O C I A T I V E 06

S O M M A I R E

I N F O S & C O N T A C T S

Votre mairie vous accueille :
le Mardi et le Jeudi de 12H30 à 16H
et le Mercredi et le Vendredi de 8H30 à 12H

 12 Rue Émile Zola,
54190 Tiercelet

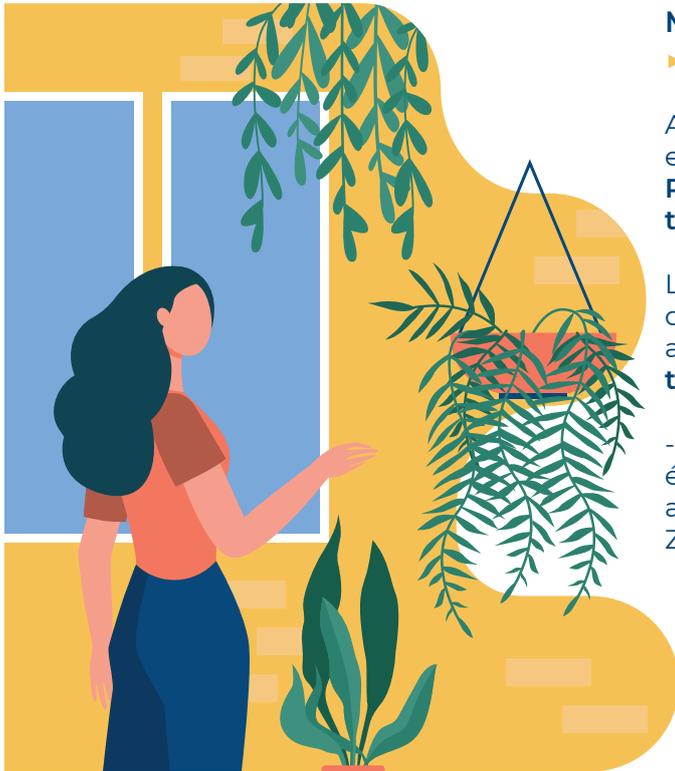
Pour plus d'informations,
contactez la mairie à l'adresse mail :
secretariat@tiercelet.fr

 **03 82 89 12 80**

www.tiercelet.fr

RÉNOVATION

ÉNERGÉTIQUE



MOINS D'ÉNERGIE, PLUS D'EFFICACITÉ

► Tiercelet passe à l'action

Après la crise du COVID-19 et la flambée des prix du gaz et de l'électricité, l'État a mis en place le plan « **France Relance** » avec notamment un volet réservé à la **transition écologique**.

Les collectivités pouvaient obtenir des aides pour les dépenses liées aux économies d'énergie. La commune a **sollicité** ces **aides** et en a profité pour **procéder à des travaux** dans différents bâtiments communaux.

- **Changement de fenêtres et/ou chaudières :**

école élémentaire, local du karaté, local du périscolaire, ancienne salle polyvalente, logement communal rue E. Zola.

COÛT DES INVESTISSEMENTS **109.400,00€**

SUBVENTIONS **65.100,00€**

Soit **44.300,00€** à la charge de la commune.

ÉCOLES

UNE ÉCOLE RÉNOVÉE ET MODERNISÉE POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES EFFECTIFS

► Tiercelet tourné vers l'avenir

Le nombre d'enfants scolarisés à Tiercelet est en hausse constante depuis 2020. La vétusté des locaux ainsi que l'état de la cour imposaient de procéder à d'importants travaux :

- **Remise à neuf + isolation de la toiture** de l'école élémentaire.

- **Rénovation des sanitaires** filles et garçons.

- **Extension de la maternelle** avec l'installation d'un module de 20 m².

- **Mise en sécurité de l'enceinte scolaire** avec la pose de grilles et portes équipées de vidéophones.

- **Réhabilitation, désimperméabilisation** totale et **végétalisation** de la cour d'école.



COÛT DE L'OPÉRATION **277.600,00€**

SUBVENTIONS **221.900,00€**

Soit **55.700,00€** à la charge de la commune.

- **Équipement des trois classes** avec un **tableau numérique**.

D'autre part, chaque année, la **municipalité participe** à hauteur de **60€/enfant** à l'achat des **fournitures scolaires**, elle offre la « **calculatrice collègue** » à tous les élèves de CM2 qui rentrent en 6^{ème} et un **livre** à tous les enfants à **Noël**.

S É C U R I T É

& V O I R I E S

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES

► Une circulation plus fluide et respectueuse

Au cours de ces 5 années, plusieurs gros chantiers ont été entrepris.



Rue Honoré de Balzac.



Le département devait refaire l'enrobé sur la départementale. La municipalité en a profité pour :

- Refaire les trottoirs.
- Mettre en place des plateaux destinés à réduire la vitesse.
- Instaurer la priorité à droite et renforcer la signalisation.
- Sécuriser les déplacements piétonniers en mettant aux normes les trottoirs (*liaison du lotissement de La Broquerie avec le cœur du village*).

COÛT DE L'OPÉRATION 330.290,00€

SUBVENTIONS 185.200,00€

Soit 145.090,00€ à la charge de la commune.

Rue Jean-Jacques Rousseau et lotissement de La Colline.

La voirie rue Jean-Jacques Rousseau était dans un **état déplorable** et il convenait de la refaire. Avant cela, il fallait toutefois vérifier l'état des réseaux d'assainissement et d'eau potable qui sont à la charge de l'Intercommunalité, ce qui fut fait.

Le diagnostic était sans appel : réseaux à refaire entièrement pour un montant de **470.000,00€** entièrement à charge de l'Intercommunalité.

Une fois les travaux sur les réseaux effectués, la voirie a été entièrement refaite dans le but de déconnecter les eaux pluviales afin de soulager la station d'épuration.



COÛT DE L'OPÉRATION 452.600,00€

SUBVENTIONS 179.100,00€

Soit 273.500,00€ à la charge de la commune.

Après travaux la rue Jean-Jacques Rousseau a été requalifiée en « **zone de rencontre** ».

C'EST QUOI UNE ZONE DE RENCONTRE ?

Une **zone de rencontre** est un lieu où la route est **partagée** par les **voitures**, les **deux-roues**, les **piétons**, les **cyclistes** et les **usagers des Engins de Déplacements**.

Personnels Motorisés (EDPM) tels que **trottinettes** ou **vélos électriques**. Les piétons ont la priorité sur les véhicules qui doivent rouler à une vitesse limitée à 20 km/h.



BÂTIMENTS

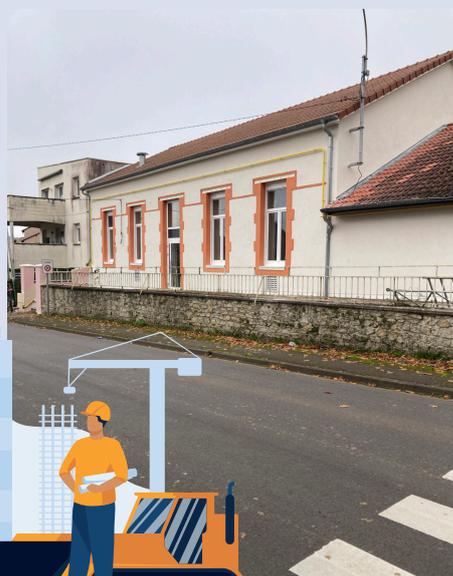
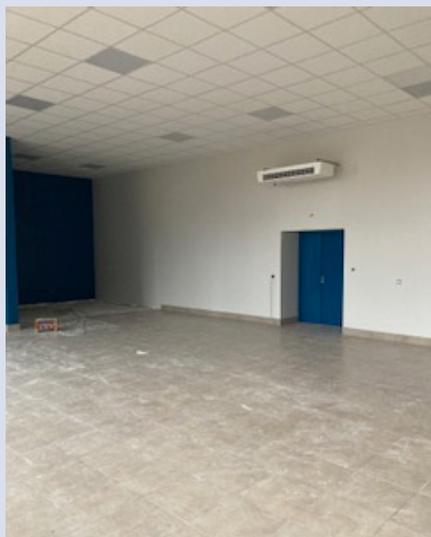
DE SALLE POLYVALENTE À CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL.

► **Une rénovation complète pour redonner vie au cœur des événements communaux**

Juillet 2020 c'était la catastrophe.

La toiture de la salle polyvalente s'affaissait, obligeant la municipalité à la fermer par mesure de sécurité. Là aussi, étant donné la vétusté du bâtiment, il a été décidé d'une **restauration complète** de la salle.

Tout, absolument tout, a été **refait à neuf** : toiture, isolation des combles, faux plafond, isolation intérieure, électricité, changement des portes, des fenêtres, de la chaudière, nouvelle cuisine, estrade, sanitaires et accès adaptés aux personnes à mobilité réduite, ravalement de façade. **Quel chantier !**



COÛT DE L'OPÉRATION **244.700,00€**

SUBVENTIONS **95.900,00€**

Soit **148.800,00€** à la charge de la commune.



Juin 2025 c'était l'inauguration.

Après tout ce temps la mutation était réalisée, l'ancienne salle polyvalente devient Centre Socioculturel Intercommunal.

Ce nouvel espace, dédié au partage, à la culture et à la convivialité, symbolise l'esprit d'ouverture de la commune ainsi que son engagement en faveur du vivre ensemble.



VIE COMMUNALE & ASSOCIATIVE



UN OUTIL ESSENTIEL POUR MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL DE TIERCELET

► Le Plan Local d'Urbanisme

Un des **gros objectifs** de la municipalité était de doter la **commune** d'un **PLU**. En effet, depuis 2017 le **Plan d'Occupation des Sols (POS)** de Tiercelet était **caduc**. De ce fait, la commune était sous le coup du **Règlement National d'Urbanisme (RNU)** et **avait perdu son droit de préemption**.

Les **autorisations d'urbanisme (permis de construire, etc.)** étaient instruites **par les services de l'État (Direction départementale des Territoires)** et le maire ne pouvait signer qu'après leur avis conforme.

Avec un PLU, la commune devient compétente en matière d'urbanisme. Le service instructeur du Grand Longwy instruit les permis selon les règles que la commune a elle-même définies dans le PLU. Cela **renforce l'autonomie décisionnelle de la commune**.

Partant de ce constat, il était important de doter la commune d'un PLU afin de fixer les grandes orientations de l'aménagement du territoire communal et de définir des zones d'aménagement spécifiques telles que les zones urbaines, agricoles, naturelles ou encore protégées.

Après une **trentaine de réunions** avec un **bureau d'études** et le concours d'un **juriste spécialisé en urbanisme**, après **deux réunions publiques**, après avoir soumis le **projet de PLU** aux différentes instances légales et tenu compte de leurs observations, le **conseil municipal** a pu **adopter son PLU** lors de la réunion du conseil du **25 mars 2025**.



DES RENÉGOCIATIONS POUR ALLÉGER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

► Contrats & Assurances

Les **contrats d'assurances** et de **location des photocopieurs** ont été **renégociés**.

Pour la **fourniture d'énergie** la commune a adhéré au groupement d'achat du Grand Nancy + à la réduction de l'éclairage de nuit. **Tout ceci a permis de réaliser de substantielles économies.**

ANTICIPER LES BESOINS - GESTION DES CONCESSIONS ET EXTENSION PRÉVUE

► Cimetière

Dès le début du mandat, devant le **manque de places au cimetière**, nous avons engagé une **procédure de récupération des concessions abandonnées**.

Cette **procédure** a duré **presque 4 ans** mais elle a permis de **récupérer 8 places**.

Un **troisième columbarium de 12 places** a été installé. Sur le PLU un emplacement a été réservé pour une extension du cimetière.



ACTIONS DIVERSES

► Acquisition d'un **nouveau camion**. 

► **Remise en état de la salle du périscolaire** avec le concours d'élus, de bénévoles et des employés communaux.

► **Remplacement de fenêtres à l'église**. 

► **Réalisation de décorations de Noël**.

► Installations de **poubelles** et de **composteurs**. 

► **Ramassage des déchets verts, des sapins de Noël**, opération « **Nettoyage de Printemps** ».

► Pour **lutter contre les dépôts sauvages** : pose de pièges photographiques aux endroits sensibles + instauration d'une amende de 1.500€ pour toute infraction dûment constatée. 9.000€ encaissés à ce jour.

► **Remise en état des jeux au parc pour enfants**. 

► **Pose de tables de pique-nique** (*lotissement du parc, terrain de pétanque, terrain multisports*).

► **Installation de défibrillateurs** (*mairie, centre socioculturel*). 

► **Création d'un site internet** (*tiercelet.fr*) et **adhésion à Panneau Pocket**.

► Attribution d'une **subvention égale** pour chaque **association**. 

► **Cadeaux pour la fête des mères, colis de Noël aux anciens**.

► Mise à disposition d'un **nouveau local** pour l'**amicale des anciens**.

► **Participation financière** de la commune, aux **centres aérés** de Thil, Hussigny, Villerupt, Audun le Tiche, Filières et Longlaville. (*Voir modalités en mairie*).



► **Réalisation de deux chemins piétonniers** aux sorties du village rue Victor Hugo et rue Honoré de Balzac.

► Aménagements des **entrées du village** avec de **nouveaux panneaux de signalisation**.



**En 5 ans beaucoup a été accompli,
mais d'autres chantiers nous attendent.
*L'équipe municipale reste pleinement mobilisée
pour poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie.***

12 Rue Émile Zola, 54190 Tiercelet ☎ 03 82 89 12 80

Votre mairie vous accueille le Mardi et le Jeudi de 12H30 à 16H et le Mercredi et le Vendredi de 8H30 à 12H

www.tiercelet.fr